



Aspres

Juliet 2017

infos

Bulletin d'informations de la Communauté de Communes des Aspres

www.cc-aspres.fr



P4
COMMUNAUTÉ



P8
ENFANCE
JEUNESSE



P27
ENVIRONNEMENT



P33
ÉCONOMIE

P37
CADRE DE VIE
SOCIAL

BANYULS DELS ASPRES - BROUILLA - CAIXAS - CALMEILLES - CAMÉLAS - CASTELNOU - FOURQUES
- LLAURO - MONTAURIOL - OMS - PASSA - SAINT JEAN LASSEILLE - SAINTE COLOMBE DE LA
COMMANDERIE - TERRATS - THUIR - TORDÈRES - TRESSERRE - TROUILLAS - VILLEMOLAQUE



Sommaire

Édito :	3
La Communauté de Communes des Aspres - En chiffres	4
Des hommes et des femmes au service de la population...	
Petite enfance : Crèche	8
Petite enfance : Relais d'Assistances Maternelles (RAM)	10
Enfance : Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)	12
Enfance : Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP)	16
Restauration Scolaire	20
Jeunesse : Point Informations Jeunesse (PIJ)	23
Environnement	
Eau potable et assainissement - Les travaux continuent	27
Les déchets	29
Les Ambassadeurs Du Tri (ADT)	31
Une communauté engagée en faveur du développement économique et de l'emploi	
Le tourisme	33
Une communauté soucieuse de la préservation de l'environnement et du cadre de vie de ses habitants	
Nos chantiers	37
Portage repas, Téléalarme et Batiment ADAP	38
La vie de la communauté	
Visite de M Pascal Mailhos Préfet de Région	39



Allée Capdellayre
Immeuble Multifonction
Christian Bourquin
2^{ème} étage - BP 11
66301 THUIR Cedex
Tél : 04.68.53.21.87
Fax : 04.68.84.67.78
Mail : contact@cc-aspres.fr

OUVERTURE AU PUBLIC
du lundi au vendredi
de 8h à 13h
et de 14h à 18h
(17h le vendredi)

Coordonnées Utiles

Siège

Communauté de communes des Aspres
Immeuble Christian Bourquin – 2^{ème} étage
Allée Hector Capdellayre - BP11 - 66 301 THUIR Cedex
Tél : 04.68.53.21.87 – Fax: 04.68.84.67.78
contact@cc-aspres.fr

Accueil de Loisirs sans hébergement

Immeuble Multifonction - 1^{er} étage
Allée Hector Capdellayre - BP11 - 66301 THUIR Cedex
04.68.53.73.63 / 06.14.31.41.43 / alsh@cc-aspres.fr

Crèche-Multiaccueil

Allée Des Droits des Enfants
66 300 THUIR
04.68.53.04.07 / creche@cc-aspres.fr

Déchèteries

Site de Thuir, Rte de Castelnuou : 04.68.53.30.36
Site de Trouillas, Rte de Passa : 04.68.08.53.31

Restaurant scolaire

(inscriptions, suivi administratif)
Bureau de la Collectivité-1^{er} étage
IMF – Allée Hector Capdellayre - BP11
66301 THUIR Cedex
04.68.53.73.62

Point Information Jeunesse

Maison des Jeunes et de la Culture de Thuir
rue Pierre Sémard - 66300 Thuir
Tél/Fax : 04.68.53.04.14
servicejeunessedehthuir.unblog.fr
pij@cc-aspres.fr

Relais d'Assistants Maternelles

Boulevard Léon-Jean GREGORY
66 300 THUIR
04.68.35.34.71
ram@cc-aspres.fr

Rédaction - Documentation - Diffusion : Communauté de Communes des Aspres
Photographies : Communauté de communes - Mairie de Thuir - Office du Tourisme Aspres Thuir - Photoclub de Thuir
Impression :



Reproduction même partielle interdite. Toute contrefaçon ou utilisation de nos modèles à des fins commerciales, publicitaires ou de support sera poursuivie (article 19 de la loi du 11 mars 1957). Nous déclinons toutes responsabilités pour toutes les erreurs involontaires qui auraient pu se glisser dans le présent document, malgré tous les soins apportés à la réalisation (jurisprudence : cours d'appel de Toulouse 1887, cours d'appel de Paris 19 octobre 1901).



Édito

Madame, Monsieur,

Une fois encore, ce bulletin publié au terme du premier semestre nous permet de vous présenter entre autres, les éléments de budget de la collectivité.

Ce budget qui a été voté à l'unanimité des membres du conseil communautaire, fixe les grands équilibres financiers de l'intercommunalité pour les mois à venir. Il se veut à la fois ambitieux, volontaire et cohérent malgré le contexte encore marqué par de nombreuses incertitudes liées aux différentes périodes électorales cette année. Ambitieux, car nous proposons de reconduire notre capacité à investir, élément majeur pour faire face à la crise économique ; Volontaire, car nous maintiendrons le niveau de services qu'est en droit d'attendre la population des Aspres sans augmenter les impôts ; Cohérent, car la collectivité conserve le taux d'endettement parmi les plus bas des communautés voisines.

Parallèlement, nous avons élaboré et validé notre projet de territoire qui est désormais le support de notre Plan Pluriannuel d'Investissements. Je n'entrerai pas dans le détail car vous retrouverez les grands axes qui le caractérisent dans les pages qui suivent, mais je souhaite revenir au moins sur les projets les plus structurants qui devraient émerger dans les 3 ans à venir.

Le premier enjeu fort de notre territoire repose sur le développement économique qui est également la première de nos compétences communautaires: l'irrigation des vignes, l'école de sommellerie, l'aménagement et la requalification de nos Zones d'Activités Economiques, la création d'un atelier relai pour y implanter un atelier de découpe, les bistrotts de pays... sont les opérations prioritaires qui seront engagées.

Le 2^{ème} enjeu est celui de l'aménagement rationnel du territoire avec des opérations structurantes et l'accompagnement des projets communaux.

Enfin, la priorité qui nous caractérise particulièrement: la préservation de l'étendue et de la qualité de nos services.

Depuis de nombreuses années, nous avons fait le choix de mettre la jeunesse au cœur de nos politiques communautaires. En 2017, ce sont près de 3,5 millions d'euros qui sont investis. Du plus jeune âge à l'entrée dans l'âge adulte nous accompagnons les citoyens en devenant à travers les différents services communautaires, dont le plus récent (2014), l'accueil périscolaire.

A ce sujet, une nouvelle période électorale vient de s'achever avec les élections présidentielles et législatives, et avec elle, une vague de dispositions nouvelles a débuté.

Ainsi, après quelques semaines d'incertitudes, le couperet est tombé le 28 juin dernier, avec la publication du décret permettant un retour à la semaine scolaire de 4 jours. Certes, cette décision va dans le sens de l'avis exprimé par une majorité de familles et d'enseignants. Nous pouvons néanmoins regretter la précipitation avec laquelle il aura fallu procéder à cette nouvelle organisation... Notamment eu égard à l'impact que cela aura dès la rentrée, sur notre Projet éducatif de Territoire, lequel accordait une place importante à la qualité des emplois d'animateurs. Je tiens ici à rendre hommage à tous ces professionnels de l'animation qui ont su mettre en place des Temps d'Activités Périscolaires de grande qualité, grâce à leur dévouement, leur créativité et leur implication.

Malgré les aléas, nous avançons. La seconde moitié de l'année sera riche en projets et en décisions. Pour l'heure, je vous souhaite un bel été et une bonne lecture !

Le Président, René OLIVE
Maire de Thuir, Conseiller Départemental

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Dépenses de Fonctionnement

Dépenses réelles de fonctionnement	2012	2013	2014	2015	2016	variation 2015/2016
Total	9 167 195,70 €	9 321 019,95 €	9 874 769,74 €	10 066 931,07 €	9 965 781,31 €	- 1,00 %

Recettes de Fonctionnement

Recettes réelles de fonctionnement	2012	2013	2014	2015	2016	variation 2015/2016
Total	13 247 585,53 €	12 469 882,00 €	11 891 766,78 €	11 511 159,45 €	11 956 514,18 €	+ 3,87 %

La variation notable est celle des recettes de fonctionnement. Elle s'explique notamment par la création sur 2016, de l'imposition foncière sur les propriétés bâties. Cette nouvelle taxe, mesurée, et cumulée aux autres recettes (participations des familles en augmentation de 12%, dotations et participations du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales, de la Caf, allocations compensatrices...), permet de compenser les baisses encore marquées des dotations de l'Etat ponctionnées de la participation imposée au redressement des finances publiques, tout en reconstituant l'épargne de la collectivité.

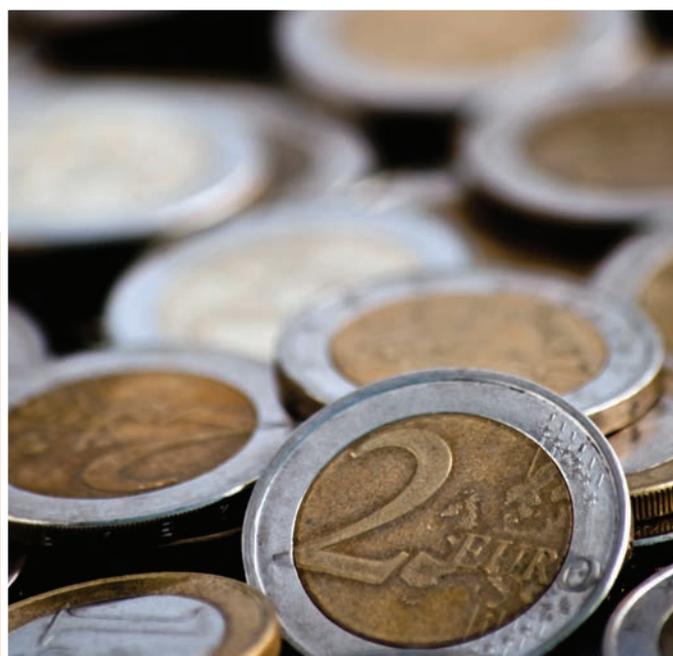
En effet, le solde de fonctionnement permet de définir la capacité d'une collectivité à investir ou à emprunter.



Or, pour rappel, l'exercice 2015 s'était soldé par un déficit important à couvrir en investissement. La hausse pérenne des recettes, cumulée à la maîtrise des dépenses de fonctionnement, était donc un axe majeur des orientations 2016.

Les finances de la collectivité confrontée à l'augmentation des charges de fonctionnement, devaient nécessairement être confortées par de nouvelles recettes, afin de tenir les engagements adéquats au fonctionnement et à l'investissement programmé, et voir arriver plus sereinement l'intégration des nouvelles compétences issues de la loi NOTRe.

Pari tenu : les variations chiffrées de 2015 à 2016 (-1% en dépenses de fonctionnement et +3,87% en recettes) démontrent la gestion rigoureuse des services de la collectivité, à tous les niveaux.



Dépenses d'investissement

Dépenses réelles d'investissement	2012	2013	2014	2015	2016	variation 2015/2016
Total	4 899 627,65 €	5 598 358,02 €	6 553 324,74 €	6 563 112,31 €	3 553 381,00 €	- 45,86%

Recettes d'investissement

Recettes réelles d'investissement	2012	2013	2014	2015	2016	variation 2015/2016
Total	5 967 039,35 €	8 342 090,35 €	6 404 990,43 €	4 932 249,94 €	3 996 845,00 €	- 18,97%

Sur cette section, les résultats font constater une très forte baisse de réalisations. Les souhaits offensifs des élus locaux ont eu quelques difficultés à voir aboutir leur propre programme d'investissement, pour plusieurs raisons : tout d'abord, il fallait à la collectivité, intégrer le déficit antérieur de 2015 (soit plus de 1,6 million €). Ce déficit était la conséquence de programmes d'envergure menés à terme, et du maintien des aides financières aux communes sans recours ni à l'emprunt, ni à la fiscalité des ménages.

De fait, les réalisations de l'exercice 2016 impliquaient certaines précautions dans la priorisation des investissements à engager. Ceci fait, l'exécution des opérations prioritaires s'est trouvée ralentie par plusieurs facteurs : obligations d'études complémentaires avant le lancement d'opérations, des dépenses maîtrisées relatives aux immobilisations, des fonds de concours aux communes non réalisés sur l'exercice, des programmes reportés sur 2017 dans l'attente de notification de subventions.

Les recettes d'investissement accusent une légère baisse par rapport à 2015. La réalisation d'un emprunt sur cet exercice permet de limiter cette baisse, due principalement à un niveau de subventions amoindri du fait de la non réalisation d'opérations. Ces subventions seront mobilisées sur 2017, au même titre que les dépenses auxquelles elles sont liées.



La politique engagée des élus locaux reste donc de mise et se trouve reprogrammée sur 2017, le niveau d'autofinancement étant en fin d'exercice, suffisant pour prévoir des opérations sans recourir à l'emprunt.

RÉCAPITULATIF

Situation au 31/12/2016	2016	
	Fonctionnement	+ 1 990 732,87 €
	Investissement	+ 443 463,03 €

Comptes Administratifs	2016	
	Fonctionnement	+ 1 990 732,87 €
	Investissement	+ 686 219,28 €

Investissements Restes à Réaliser	2016	
	Dépenses	1 015 697,58 €
	Recettes	1 238 453,83 €

Soit un excédent définitif de 2 676 952,15 €

PERSPECTIVES 2017

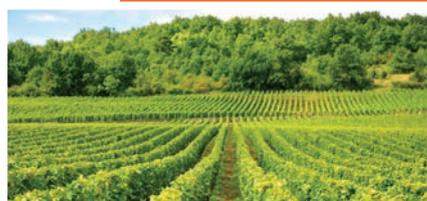
Les variations 2016 s'expliquent donc par une augmentation des recettes de fonctionnement, et une baisse notable des dépenses d'investissements. L'ensemble de ces écritures permet de dégager une capacité d'autofinancement suffisante pour assumer, en 2017, les choix politiques de services et d'investissements à la hauteur des attentes du territoire. Ces programmes respectent le projet de territoire, autour des 4 axes suivants :

- AXE 1 POURSUIVRE LA DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE
- AXE 2 FAVORISER LA « CROISSANCE VERTE »
- AXE 3 PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE DES HABITANTS
- AXE 4 OUVRIR NOTRE TERRITOIRE PAR LA COOPÉRATION

Au travers de ces orientations d'envergure, la Communauté maintient son engagement auprès de ses administrés, de ses agents, et de son patrimoine. Les obligations réglementaires en matière d'accessibilité, de sécurité et de consommation d'énergie sont le fil conducteur autour duquel se construisent la qualité de services et leur bonne exécution. Ces engagements sont inscrits en investissement dans un plan pluriannuel et en fonctionnement, dans le schéma de territoire et dans la répartition du budget annuel et suivants.

Tout cet ensemble respecte les 3 priorités déjà définies l'an passé, articulant le projet de développement durable de la Communauté de Communes des Aspres :

- Le maintien des **services** à la population et notamment en direction **des familles**, qui reste un gage de cohésion sociale, par l'amélioration continue des services à la population et notamment notre politique de services en direction des plus jeunes.
- **Le développement économique**, qui occupe une place prépondérante dans une logique de soutien à l'emploi, et se traduit notamment par la politique offensive en matière d'investissements locaux, d'accueil de nouveaux entrepreneurs (aménagement et commercialisation des Zones d'Activités Economiques), de structuration de l'offre de tourisme et de soutien au monde agricole.
- La préservation de **la qualité de vie** qui passera essentiellement par le respect de **l'équilibre** urbanistique et **environnemental** à travers la mise en place de services communs, la mise en œuvre du schéma de l'eau, du plan local de réduction des déchets ménagers, ou encore l'aménagement rationnel du territoire.



En 2015 et 2016, trois grands objectifs avaient été définis :

- La « bienveillance » relative au pouvoir d'achat des familles ;
- La poursuite des investissements structurels pour optimiser le fonctionnement de notre collectivité et conforter l'attractivité de notre territoire ;
- La recherche constante d'économies et d'efficacité.

En 2017, ces objectifs seront poursuivis et le Rapport d'Orientations Budgétaires traduit clairement ces engagements avec la proposition d'un nouveau gel des impôts locaux et une actualisation raisonnables des tarifs des différents services, un plan pluriannuel d'investissement ambitieux et l'application des dispositifs internes de réduction des dépenses.



BUDGET 2017

Fonctionnement 2017	Dépenses	Recettes
Collecte	1 944 293,28€	2 742 000,00€
Déchèterie	501 356,73€	36 100,00€
Services Techniques	98 836,16€	23 800,00€
Portage repas & Téléalarme	248 092,79€	168 266,00€
Administration Générale	5 818 504,49€	7 203 430,03€
RAM	129 037,17€	88 434,00€
Crèche	681 211,54€	511 000,00€
Restauration Scolaire	1 343 400,92€	624 500,00€
ALSH	445 887,31€	269 750,00€
PIJ	242 142,70€	116 250,00€
Périscolaire	588 346,94€	257 580,00€
TOTAL BP 2017	12 041 110,03€	12 041 110,03€

**Enfance
Jeunesse**

Investissement 2017	Dépenses
Capital d'emprunts	238 155,00€
Immobilisations	1 070 000,00€
Fonds de concours	1 256 974,00€
Travaux de bâtiments	2 340 394,50€
Amortissements	12 700,00€
TOTAL BP 2017	4 918 223,50€

Investissement 2017	Recettes
Dotations, réserves et excédent antérieur	1 416 964,41€ 463 463,03€
Subventions	1 718 735,06€
Emprunts & Immobilisations	24 900,00€
Dotation Amortissements	294 161,00€
Virement de la section de fonctionnement	1 000 000,00€
TOTAL BP 2017	4 918 223,50€

CRÈCHE MULTI-ACCUEIL CLAUDINE TOUXAGAS

Roger TOURNE
Vice-Président en charge du service Petite enfance

Crèche Claudine Touxagas
Directrice : **MONTESINOS Céline**
Allée des droits de l'enfant 66300 THUIR
04 68 53 04 07
creche@cc-aspres.fr

La fête du printemps

C'est le 23 mars, sous un beau soleil que nous avons accueilli nos petits copains du RAM (Relai d'Assistantes Maternelles).

Plusieurs jeux avaient été installés dans la cour, ainsi qu'un atelier peinture qui a rencontré beaucoup de succès. Ensemble, nous avons partagé des rires, de la bonne humeur ainsi qu'un bon goûter.

Pour l'occasion nous avons confectionné pour le RAM un joli panier fleuri, et de belles fleurs pour nous.



La confection de nos belles fleurs, avec l'empreintes de nos mains pour faire les feuilles



Pour terminer la matinée, nous avons dansé et Maguy Animatrice au RAM nous a appris quelques chansons.

Ce fut un bien agréable moment que nous avons partagé.



Le joli panier pour nos amis du RAM



Temps chansons pour la fête de printemps



Le projet livres

Cette année Pauline et Domie ont mis en place le projet autour du livre.

Le livre ayant différentes fonctions : moyen de médiation, développement du langage, mais aussi support à la relation et à l'ouverture sur la culture.

La démarche de ce projet est de continuer à impliquer davantage les parents au sein du multi-accueil. Cette rencontre autour du livre a permis aux parents, à l'enfant, ainsi qu'aux professionnels de profiter d'un moment de plaisir et de partage. Mauricette de l'association « lire et faire lire » fut bien sûr de la partie. Ce fut aussi un temps où les parents et les professionnels ont pu se retrouver dans un contexte différent des séparations et retrouvailles.

Une vraie réussite !



Le printemps des poètes



Cette année la crèche a décidé de participer à la 19^e édition du Printemps des Poètes qui a eu lieu du 4 au 19 mars 2017. Nous avons choisi des poèmes sur le thème des pirates puisque c'est le fil rouge de l'année au Multi-Accueil ; nous les avons collés sur des chapeaux de pirates confectionnés par les enfants et affichés à la crèche sur le mur du printemps des poètes.

La fête des mères

Les enfants n'ont pas oublié de faire une jolie carte à l'occasion de la fête des mères. C'est une carte en forme de sac, où ils ont dessiné et collé de belles gommettes en forme de cœur.



La kermesse de fin d'année

C'est le vendredi 30 juin qu'a eu lieu la kermesse de la crèche. Petits et grands ont pu partager des jeux (jack avaleur de balles, le chamboule-tout, la pêche aux canards etc.....).

Des activités ont aussi été proposées, telles que la réalisation d'une toile en peinture, le maquillage, ainsi que de la sculpture de ballons. Tous se sont bien amusés !



Cette fête de fin d'année permet de faire connaissance avec les enfants qui fréquenteront la crèche en septembre et de dire au revoir aux plus grands qui, à la rentrée des classes, partiront à l'école maternelle.

DU CÔTÉ DU RELAI D'ASSISTANTES MATERNELLES DES ASPRES....

Roger TOURNE

Vice-Président en charge du service Petite enfance

Les missions du RAM

Le relai est un lieu d'information sur les modes de garde : garde à domicile, crèche et assistantes maternelles.

Une liste d'assistantes maternelles agréées est disponible pour les familles, ainsi qu'un soutien pour toutes les démarches administratives (déclaration d'un salarié, convention collective, bulletin de salaire...) et des informations sur les prestations liées à l'emploi d'une assistante maternelle.

Le relai d'assistantes maternelles est un lieu d'accueil qui propose des animations pour les tout-petits accompagnés de leur assistante maternelle.

Les ateliers

Les ateliers proposés sont animés par les deux animatrices du RAM, Alice (éducatrice de jeunes enfants) et Maguy (agent d'animation). Les ateliers varient chaque semaine : peinture, transvasement, manipulation, motricité, kamishibai, musique...



Le lundi matin Alice se déplace à Trouillas où nous disposons d'une grande salle de karaté qui permet aux enfants de profiter de ce vaste espace.

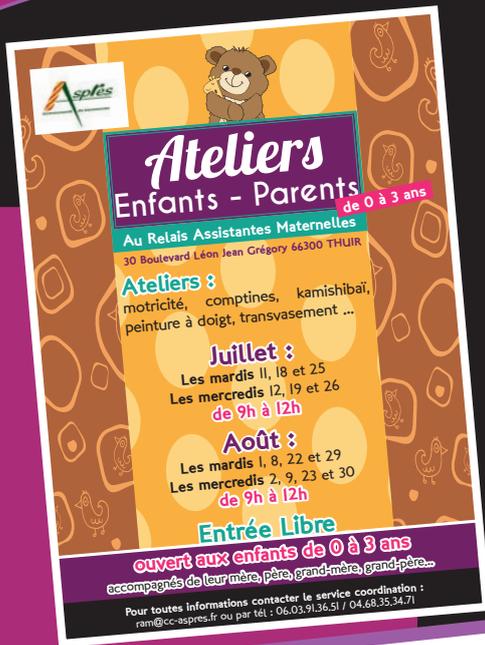
Le mardi Maguy se déplace à Lllupia et Alice se déplace également depuis début Juin à Ponteilla et propose des activités à l'extérieur (jeux d'eau, motricité, peinture...) en attendant la conformité des prochains locaux.

Le jeudi Alice se rend sur les villages de Saint Jean Lasseille et Banyuls dels Aspres, une semaine sur deux. A Banyuls dels aspres, nous disposons d'une salle aménagée

pour les enfants mais également d'une cour extérieure.

A Saint Jean Lasseille, la ville met à disposition une salle qui nous permet d'organiser tout type d'activités.

Concernant Lllupia et Ponteilla la communauté de communes a signé une convention, ce qui permet au RAM d'intervenir auprès des assistantes maternelles et des familles de ces villages.



NOUVEAUTÉ

Venez profiter cet été (Juillet – Août) des ateliers parents-enfants au sein du RAM. Ces ateliers sont ouverts aux enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leurs parents, grands-parents...

En Septembre l'équipe change !

Alice et Maguy iront travailler à la crèche de Thuir tandis que Pauline et Dominique, actuellement en poste au sein de la crèche de Thuir, viendront travailler au RAM.

Marilou REYES aura un rôle de supervision grâce à son statut de coordinatrice petite enfance.

La Semaine des Parents

Du samedi 10 juin au vendredi 16 juin 2017, les parents étaient à l'honneur pendant la semaine de la parentalité organisée par les services petite enfance, enfance et jeunesse de la Communauté de Communes des Aspres.

Différentes manifestations ont réuni parents et enfants autour d'un moment convivial. Ainsi le samedi 10 juin au programme : ateliers Montessori pour les tous petits et pour les plus grands, mur d'escalade et des jeux autour du tri sélectif pour tous.

Le jeudi 15 juin, 2 séances musicales pour les tous petits avec la compagnie « la petite note ».

En soirée, des conférences-débats animés par des professionnels nous ont permis d'échanger pour répondre aux questions face auxquelles les parents peuvent se trouver. Les thématiques abordées ont été les suivantes :

- **lundi 12 juin** « la mort, qu'en comprennent les enfants, les adolescents, faut-il leur en parler, et comment ? »
- **mardi 13 juin**, « les enfants face au harcèlement, au racket, comment les protéger, quels sont les signes qui doivent nous alerter ? »
- **mercredi 14 juin**, « cette adolescence que l'on a parfois du mal à suivre, à comprendre »
- **vendredi 16 juin**, « est-ce qu'être parents ça s'apprend ? ».



la Semaine des Parents

Des Aspres
Être Parents Ça s'apprend...?



Les différentes manifestations gratuites ont rassemblé parents et professionnels pour partager un moment d'échange dans une ambiance conviviale.

Si vous souhaitez nous faire part de vos besoins en tant que parents n'hésitez pas à joindre le service coordination : 04.68.35.34.71 ou le 06.03.91.36.51, par messagerie : ram@cc-aspres.fr.

Parce que donner une place aux familles au sein de notre collectivité est primordial, nous souhaitons poursuivre ces actions pour se construire ensemble, pour échanger avec d'autres parents et des professionnels de l'enfance pour ne pas rester seuls face aux interrogations.

ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Roger TOURNE
Vice-Président en charge du service Enfance



RAPPEL :

Le service enfance de la Communauté de Communes des Aspres propose 4 Accueils de loisirs sur le territoire :

Brouilla :

enfants de 3 à 11 ans

Adresse : école de Brouilla

Ouvert : les mercredis,
les vacances de février, Pâques, l'été et la Toussaint

Trouillas :

enfants de 3 à 11 ans

Adresse : école maternelle de Trouillas

Ouvert : **NOUVEAU ouverture du site les mercredis,**
les vacances de février, Pâques, l'été et la Toussaint

Thuir primaire :

enfants de 6 à 11 ans

Adresse : Lieu-dit, "Léon Blum"

Ouvert : les mercredis,
les vacances de février, Pâques, l'été et la Toussaint

Thuir maternelle :

enfants de 3 à 6 ans

Adresse : allée des droits de l'enfant

Ouvert : les mercredis,
les vacances de février, Pâques, l'été et la Toussaint

Contact : Georges Gonzalez

Immeuble Multifonction Christian Bourquin -1^{er} étage Allée Hector Capdellayre - BP11 - 66301 THUIR Cedex
04.68.53.73.63 / 06.14.31.41.43 / alsh@cc-aspres.fr

Vacances d'Hiver



C'est à la Llagonne que les enfants
des ALSH de Brouilla et Trouillas se sont retrouvés



L'Accueil de Loisirs de Brouilla,
petits et grands ont mis la main à la pâte





Enfants et animateurs de l'ALSH de Thuir Primaire ont pris la direction des Angles, puis du Col de la Llose.

Visite du musée de Tautavel



Une sortie ludique et instructive au musée de Tautavel pour les enfants de centre de loisirs de Trouillas.



Vacances de Printemps



Accueil de loisirs maternel de Thuir : les petits montrent l'exemple en nettoyant le chemin de la Prade.



Accueil de loisirs Léon Blum à Thuir : une journée à Banyuls-sur-Mer au bord de l'eau.



Carnaval de Villemolaque



Les enfants du centre de Brouilla en pleine construction de leur château de sable à Canet à l'occasion du Festikid.



C'est au lac du Soler que les enfants des différents centres d'accueils de loisirs des Aspres (Brouilla, Thuir et Trouillas) se sont rendus pour un après-midi de rencontre et d'activités autour d'une chasse au trésor.

L'Accueil de loisirs de Thuir labellisé : « Citoyenneté, Environnement et Développement Durable »

Le 18 Mai 2017, l'accueil de loisirs primaire de Thuir a obtenu un label très valorisant : le label CED (Citoyenneté, Environnement et Développement Durable).

La communauté de communes des Aspres, soucieuse de l'environnement dans lequel les enfants de l'accueil de loisirs évoluent, a décidé d'engager les démarches nécessaires et de présenter une candidature au titre de ce label.

Kym Critchell, Directrice du centre de loisirs et auteur du dossier présenté, s'est rendue à Paris pour le défendre dans le but d'obtenir le label CED.



Ce label est en fait un programme de la Ligue de l'Enseignement « pour l'éducation à l'environnement vers un développement durable ». A travers ce label, la directrice du centre et son équipe s'engagent à proposer des activités en se souciant de l'environnement et en impliquant les enfants.



Pour cela, elles les positionneront dans des situations concrètes qui éveilleront leur créativité ainsi que leur sens des responsabilités. L'un des projets du centre est d'imaginer et créer un espace nature ludique, de bien-être et de biodiversité dans le but de favoriser l'utilisation des matériaux de recyclage, de développer les éco gestes et mettre en place des outils pour quantifier leurs impacts.

Enfin il convient aussi de devenir acteurs citoyens auprès des partenaires locaux.

Une partie de ce projet est d'ores et déjà lancée par la collaboration du centre avec Thuir Solidarité sur la création d'un potager bio. Cette labellisation reflète par ailleurs l'engagement de la Communauté de Communes en faveur de l'agenda 21.



LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (T.A.P)

Maya LESNÉ

Vice-Présidente en charge des Rythmes Scolaires

La fin des Temps d'Activités Périscolaires

Suite à la parution du décret du 28 juin 2017 assouplissant la réforme des rythmes scolaires et autorisant, par dérogation, le retour des écoles à la semaine de quatre jours, les élus de la Communauté de Communes des Aspres ont dû faire face à une importante pression. La majorité d'entre eux s'est calquée sur le choix des conseils d'école et a décidé de demander une dérogation pour revenir à la semaine de quatre jours, sans mercredi matin travaillé, dès la rentrée 2017-2018.

Par voie de conséquence, cela entraîne inéluctablement la suppression des TAP (Temps d'Activité Périscolaire) sur l'ensemble de notre territoire.

Ainsi s'achèvent donc trois années d'une réforme des rythmes scolaires née dans la douleur puisqu'elle a, avant même son entrée en vigueur, suscité de nombreuses et vives critiques, tant de la part des syndicats enseignants que de celle des fédérations de parents d'élèves et des associations d'élus. Cette réforme n'était certes pas sans poser de difficultés en termes de financement, d'embauches, de locaux, etc., mais, dépassant les doutes et les inquiétudes, les élus et les services administratifs se sont attelés à la tâche et ont mis en place, en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement, des TAP de grande qualité, largement salués par la Préfète de l'époque, les services de l'Education Nationale et ceux du Ministère de la Cohésion Sociale.

Ce qui, en 2013, était apparu à chacun comme un coup de massue, s'est transformé, au fil des mois et des années, en une belle aventure. Plus de **1700 écoliers**, répartis dans 18 écoles de la Communauté de Communes, ont ainsi pu goûter aux joies de TAP **gratuits** et entièrement pris en charge par la collectivité.



Par-delà la qualité du Projet Educatif de Territoire (PEdT) qui en organisait les grandes lignes, et leur gratuité, le succès de ces TAP (**70% de participation !**) est largement lié à l'embauche pérenne d'animateurs et de directeurs compétents, régulièrement formés tout au long de l'année. Plus que des animateurs, ils ont été des passeurs de connaissances, de découvertes, d'apprentissage du vivre-ensemble et du b.a.-ba de la citoyenneté, des sentinelles qui auront donné aux enfants le goût de l'humanisme, de la générosité, de la rencontre et de l'attention aux autres. Ils leur ont transmis de précieuses clés pour mieux comprendre leur environnement, leur patrimoine, leurs différences et leurs multiplicités qui forment leurs richesses, et les ont encouragés à prendre la parole, soufflant sur la moindre petite étincelle d'intérêt pour qu'elle se mue en passion, transmettant des valeurs qui les aideront à s'épanouir et à se construire et, gage de toute réussite, ils leur ont surtout permis de rire et de rêver à leur guise ! Qu'ils soient ici vivement remerciés pour leur engagement et leur enthousiasme. Et que les parents et les enfants se rassurent, une partie des animateurs des TAP poursuivra sa mission dans les accueils de loisirs de la Communauté de Communes, ouverts pendant les vacances et, au cours de l'année scolaire, chaque mercredi.

Bel été à toutes et tous !

Maya Lesné,

vice-présidente en charge des rythmes scolaires



Les enfants des TAP de Tresserre en atelier
avec Steven spécialiste du recyclage artistique.



Rencontre inter-tap :
Les enfants de Tordères se sont rendus à Llauro
pour un après-midi avec les ambassadeurs du tri.



Tous félins pour la fabrication de masques



Quand les enfants deviennent animateurs



Sortie bucolique pour les enfants de Tresserre
qui ont fabriqué de beaux cadres fleuris



A Banyuls Dels Aspres les enfants ont été encadré
dans un projet de potager selon le thème du cycle 5
« Nature et environnement ».



TAP de Fourques : les enfants en pleine
démonstration de leurs talents de
danseurs(es).



TAP de Tordères : les enfants en pleine activité sportive lors d'une après-midi ensoleillée.



A Passa les petits se lancent dans la préparation de milk-shake à la banane accompagnés d'Anaïs.



Les grands de Passa fiers d'avoir participé au Printemps des poètes 2017.

Fin d'année des TAP 2016-2017

L'année scolaire touche à sa fin et avec elle les Temps d'Activités périscolaires se terminent également. Durant toute l'année, les enfants participants aux TAP ont pu s'épanouir autour de nombreuses activités préparées par les animateurs. Le sport, la musique, l'art mais aussi le respect de la nature et de l'environnement ont été les thèmes choisis.

Pour fêter la fin des TAP, les directeurs et leurs équipes ont organisé de petites fêtes (petits films, des spectacles de danses, jeux et chants) qui sont venus clôturer l'année de belle façon.



Des bennes "relookées" pour les Aspres.

Vous l'avez peut-être déjà remarqué, cela fait quelques jours que les bennes de la Communauté de Communes des Aspres sont passées par la case relooking.

En effet, suite à un concours de dessin sur le tri des déchets, les gagnants, qui sont des enfants de Banyuls-Dels-Aspres, Brouilla, Llauro, Saint- Jean-Lasseille, Thuir et Trouillas ont eu l'honneur de voir les camions bennes floqués avec leurs oeuvres. Chaque enfant sera récompensé lors d'une petite cérémonie de remises de prix. Une vraie fierté pour ces petits artistes et pour la Communauté de Communes des Aspres.



Trouillas : Les enfants des TAP récompensés



TAP de Banyuls Dels Aspres



TAP de Brouilla

RESTAURATION SCOLAIRE

Raymond LEMORT
Vice-Président en charge de la Restauration scolaire

Développement Durable à Brouilla



Thème de l'Égypte à Thuir



Menu Printemps Bio à Villemolaque



DOSSIER POUR LES INSCRIPTIONS

Rappel :

l'inscription est obligatoire pour fréquenter le restaurant scolaire, l'ALSH, le Periscolaire.

Un document est à disposition dans vos mairies, mais également sur le site de la Communauté de Communes des Aspres.

Un document unique a été élaboré par la Communauté de Communes des Aspres. Ce document transmis aux familles par les écoles, une fois rempli et complété doit être déposé à la Communauté de Communes des Aspres pour les enfants scolarisés à Thuir, dans les mairies pour les autres avant le 30 juin.

- ★ Restaurant scolaire
- ★ Accueil de loisirs (les mercredis et les vacances)
- ★ Périscolaire, matin et soir (uniquement pour les enfants des classes élémentaires de Thuir)

POINT INFORMATION JEUNESSE

Roger TOURNE
Vice-Président en charge du service Jeunesse

Vacances de Pâques



Inter PIJ à Villemolaque



Sortie patrimoine et pleine nature
au Château d'Opoul



Sortie escalade à Opoul



Sortie au mondial du vent à Leucate



Fête du jeu aux HLM
de la Canterrane Thuir



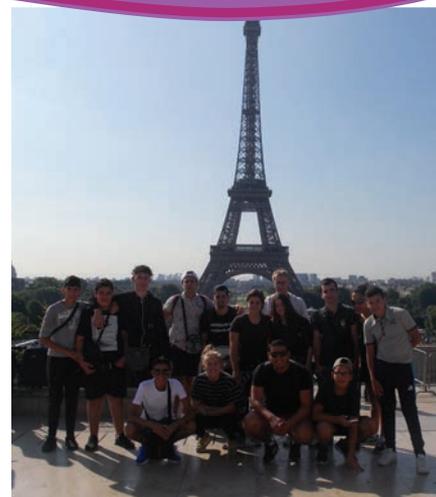
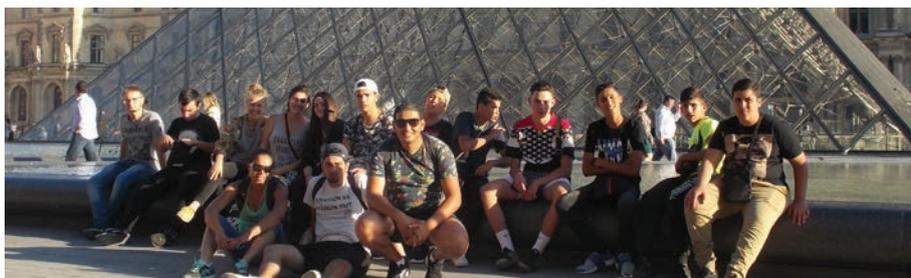
Grand jeu raid choco à Thuir



Animation top chef

Les Jeunes du PIJ des Aspres à Paris !

Depuis un an et demi, deux groupes de jeunes des Aspres s'investissent dans des actions citoyennes sur le territoire intercommunal. Un premier groupe a permis de favoriser l'accessibilité aux nouvelles technologies pour les aînés et la promotion des sciences numériques auprès d'autres jeunes des Aspres dans le cadre du projet « science tour ».



Un deuxième groupe de jeunes s'est impliqué à l'entretien et l'amélioration des aires de jeux de la commune de Thuir : peinture des bancs à l'aire de jeux des Aspres, réparation et peinture des bordures en bois du city des Espassoles.

En retour de cet investissement, le PIJ a organisé un séjour culturel à Paris ce qui permet la valorisation de l'engagement citoyen des jeunes concernés. Cette initiative a par ailleurs été financée par la CAF des Pyrénées-Orientales.



Ce séjour s'est déroulé du lundi 3 Juillet au mercredi 5 Juillet 2017.

Au programme, les jeunes ont choisi de découvrir l'avenue des Champs Elysées ; faire une balade en bateau-mouche sur la Seine afin d'admirer les magnifiques édifices qui la bordent ; monter au troisième étage de la Tour Eiffel pour dominer et découvrir le tout Paris.



Entre temps, ils ont eu l'opportunité de rencontrer leur tout nouveau Député Sébastien Cazenove, qui s'est rendu disponible malgré une rentrée « chargée » pour discuter avec les jeunes et expliquer le fonctionnement de l'Assemblée Nationale.

Pour le troisième jour, le groupe numérique est allé découvrir la cité de la science et le groupe aire de loisirs a poursuivi ses visites culturelles avec le musée Grévin.

Un séjour riche culturellement mais aussi humainement, avec de beaux moments de partage, d'échanges et de convivialité.



Action citoyenne Trouillas

Début juillet, la mairie de Trouillas a proposé à un groupe de jeunes du PIJ de s'investir sur un chantier, avec la réalisation d'un espace vert à l'entrée de la commune.

Réalisation d'une dalle en ardoise, avec une plantation de fleurs et décoration rocheuse.

Ce projet a permis aux jeunes ensuite d'être valorisés avec l'organisation d'une sortie loisir.

Chaque jeune s'est vu remettre une attestation par la mairie de Trouillas, qui permettra de mettre en avant cette expérience intéressante pour leur projet futur.



Action prévention collège

Le PIJ par l'intermédiaire de l'animateur Mickaël Dejoye a organisé des interventions au collège de Thuir auprès des élèves de 4ème et 3ème pour les sensibiliser aux dangers de la drogue et de l'alcool.





Spectacle de l'atelier hip-hop à génération 66
au Palais des Rois de Majorque

AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE



Stage d'aide au permis de conduire réalisé à Thuir les 11 et 12 avril. Il aura permis à 20 jeunes dont 15 du territoire des Aspres de bénéficier d'un soutien financier de 300 € du conseil départemental et 300 € de la communauté de communes des Aspres pour financer leurs heures de conduite en vue de la préparation à l'examen du permis de conduire.

Pour rappel, ce dispositif s'adresse aux jeunes âgés de 19 à 27 ans, ayant obtenu leur code et résidant sur le département depuis 1 an.
Mickaël reste disponible au Point Information Jeunesse pour renseigner et orienter les demandes.

Les rendez-vous du Point Informations Jeunesse (PIJ) :

LES GRANDES VACANCES D'ÉTÉ :

Avec des activités diverses et variées du lundi au vendredi pour les 12 – 14 ans sous forme de journées thématiques.

Avec des projets citoyens pour les 14 – 17 ans qui permettront de monter des activités de loisirs au plus près des attentes des jeunes, trois soirées ados et enfin des sorties.

Programmes disponibles !
sur le site : www.cc-aspres.fr

L'INFORMATION :

Avec les questions d'orientations scolaires et l'accompagnement aux recherches d'emploi, n'hésitez pas à venir au PIJ consulter les outils documentaires disponibles, gratuits et sans rendez-vous de 14h à 18h du lundi au samedi.

CONTACTS

PIJ de Thuir à la maison des jeunes et de la culture :

04 68 53 04 14,
actualités sur le web
avec le blog du service
<http://servicejeunesseccaspres.unblog.fr>

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT LES TRAVAUX CONTINUENT ...

Alphonse PUIG

Vice-Président en charge de l'eau et l'assainissement

Station d'épuration Intercommunale de THUIR

Les deux files de traitement des eaux usées ont été mises en service et sont opérationnelles depuis le mois de mars 2017. Les anciens ouvrages ont été détruits et la construction des ouvrages de traitement des boues et sous-produits est en cours...

fin du chantier : janvier 2018.



Travaux prescrits Mas Ripoll - THUIR



Aménagement des périmètres de protection des puits et forage du Mas Ripoll alimentant en eau potable une partie des communes de THUIR, de CAMELAS et de CASTELNOU.

Mise en place d'une voirie adaptée avec gestion des eaux pluviales et des assainissements non collectifs de la zone.

Début des travaux : 3 juillet 2017

Durée : 1 mois

Travaux prescrits FI bis - FOURQUES



Dans le cadre de l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploitation du forage F1bis situé à FOURQUES, les travaux de protection du forage contre les inondations et de sécurisation de la ressource ont été réalisés dans le courant du mois de juin 2017. Ainsi, un bâti étanche a été construit autour de la tête de forage, une pompe de secours a été approvisionnée et le fonctionnement du groupe électrogène a été fiabilisé. Le forage de FOURQUES participe à l'alimentation en eau potable de 14 communes.



Avenue des Albères – TROUILLAS

Le renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement de l'Avenue des Albères a commencé depuis le 29 mai 2017. Le chantier, imposant une importante déviation routière, s'achèvera fin juillet.

Début septembre 2017, la voirie et les trottoirs de l'avenue des Albères seront réaménagés créant ainsi un cheminement sécurisé pour les piétons grâce à un trottoir aux dimensions PMR et une voie de circulation recalibrée.



Giratoires – VILLEMOLAQUE



Dans le cadre du futur contournement de Villemolaque, le Conseil Départemental prévoit la création de deux giratoires à l'entrée de Ville, à l'intersection des routes de Passa et Trouillas et sur l'avenue des Pyrénées. La Communauté de Communes des Aspres a donc engagé le remplacement des réseaux d'eau et d'assainissement situés dans l'emprise des futurs giratoires.

Les travaux débutés le 3 juillet 2017 devraient s'achever à la mi-septembre.

Place Saint Vincent et rue de l'Eglise TERRATS

La commune de TERRATS prévoit l'aménagement de la Place Saint Vincent faisant le tour de l'Eglise ainsi que de la rue du même nom. Avant ces travaux, la Communauté de Communes des Aspres a entrepris de remplacer les réseaux d'eau potable et d'assainissement situés dans l'emprise du projet.

Les travaux de canalisations ont débuté le 19 juin 2017 et s'achèveront fin juillet.



Avenue de la Mairie SAINT JEAN LASSEILLE



Les travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement eaux usées et d'alimentation eau potable de l'Avenue de la Mairie à Saint- Jean Lasseille ont débuté le 29 juin 2017. Ils ont pour objectif de solutionner les incessants problèmes liés à la vétusté des réseaux (canalisations détériorées, joints défectueux, obturations dues à des contres pentes, réseaux sous dimensionnés, etc.).

Ces travaux seront également l'occasion de simplifier l'ossature du réseau de distribution eau potable par abandon de l'actuelle canalisation principale passant dans un caniveau étroit entre 2 habitations puis sous un alignement d'arbres dans une parcelle privée.

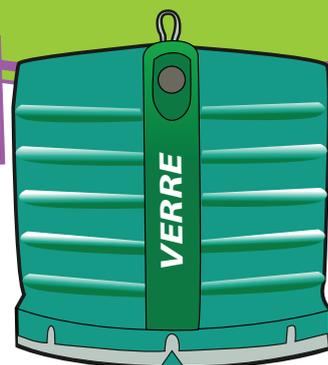
Les branchements particuliers eaux usées et eau potable existants seront repris pour une mise en conformité. Les compteurs AEP situés à l'intérieur des bâtiments seront basculés en limite de domaine public comme c'est le cas pour tous les travaux réalisés par la Communauté de Communes des Aspres.

Les Déchets

QUELQUES CHIFFRES SUR LA GESTION DES DÉCHETS SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES ASPRES :

Jean-Claude PERALBA

Vice-Président en charge des déchets et de l'environnement



Le Verre : des tonnages qui progressent. Un effort à suivre et à encourager.

En 2016 nous constatons une augmentation de 4 % de la production Kg/hab de verres, par rapport à 2015.

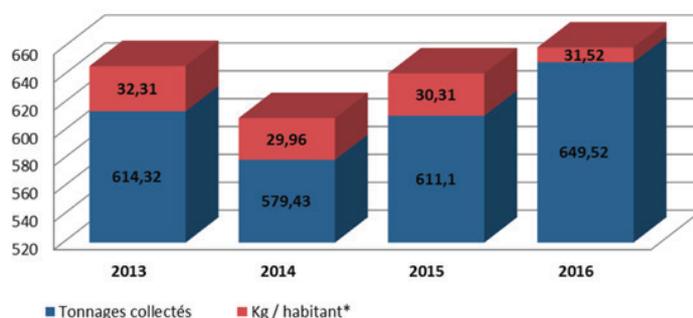
La Communauté de Communes des Aspres reste toutefois en dessous de la performance du département qui est de 33,5 kg/ hab.

Bon à savoir, les déchets de verre représentent encore 7,31 % des Ordures Ménagères Résiduelles soit 23,61 kg/hab./an.

Afin de permettre un maillage toujours plus important de notre territoire, de nouvelles colonnes à verre sont déployées chaque année, permettant ainsi d'optimiser le captage de ce flux. De plus les colonnes désuètes ou trop petites sont remplacées.

Evolution du tonnage de la Collecte du verre

(en tonnes)



*(Pour 2014 et 2013 population INSEE hors Lupia / Ponteilla)

La collecte des Ordures Ménagères (OM) et Collecte Sélective (CS) : des progrès à faire...

Axe de progression : j'adopte l'extension des consignes de tri pour faciliter mes gestes de tri, et j'opte pour la prévention (compostage individuel ou partagé, tri du textile...)

En l'espace de 3 ans la production Kg/hab d'Ordures Ménagères et de Collecte Sélective sur les Aspres a diminué mais les performances de tri également.

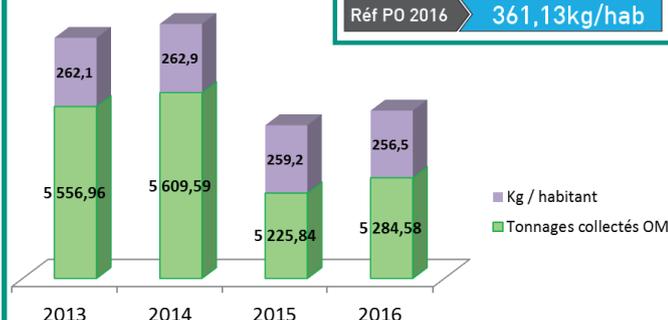
Plus que jamais nous devons intensifier nos efforts de tri et continuer à réduire notre production d'Ordures Ménagères. Chaque geste est important pour préserver nos ressources naturelles et notre environnement.



Evolution du tonnage des Ordures Ménagères

(en tonnes)

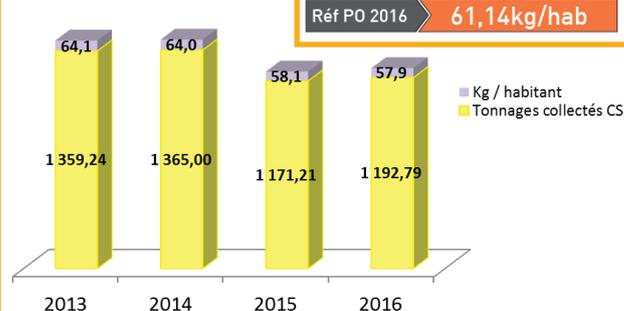
Réf PO 2016 → 361,13kg/hab



Evolution du tonnage de la Collecte Sélective

(en tonnes)

Réf PO 2016 → 61,14kg/hab



Un doute, une question sur le tri de mes poubelles :

je contactez les ambassadeurs du tri de la Communauté de Communes des Aspres.
Contact : 04 68 66 59 61 / dechets@cc-aspres.fr

GESTION DES DÉCHETS

La gestion des containers jaunes

Afin de pouvoir recycler correctement mes déchets j'adapte si nécessaire le litrage de ma poubelle au nombre de personnes constituant mon foyer

Comment procéder :

Je contacte les services techniques
de la Communauté de Communes des Aspres :
Tél : 04 68 66 59 61 / Mail : dechets@cc-aspres.fr

Pourquoi changer le volume de mon container ?

Pour pouvoir déposer **EN VRAC et à l'intérieur de mon bac** l'ensemble de mes déchets recyclables.

Sachez que pour des raisons de procédé et de sécurité **tout sac fermé** entrant au centre de tri est **écarté et redirigé vers le centre d'incinération**

En effet un sac fermé peut représenter **un danger (objets coupants/tranchants...)** pour le personnel en charge du tri et ne pourra donc être ouvert.

Les sacs poubelles fermés seront donc incinérés ce qui représente un gaspillage pour les éventuelles matières recyclables présentes à l'intérieur



Quelques conseils pour un gain de place dans ma poubelle jaune

- Je compacte/ écrase mes bouteilles en plastiques
- J'apporte mes gros cartons en déchèteries

LES DÉCHÈTERIES COMMUNAUTAIRES

Des lieux stratégiques pour la bonne gestion des déchets d'un territoire

Une fréquentation des déchèteries qui augmente et un taux de valorisation des déchets en hausse (76%).

En 2016 la déchèterie de Thuir a connu une évolution de +22% quant au nombre de véhicules accueillis sur site par rapport à l'année 2015. La déchèterie de Trouillas a enregistré quant à elle une évolution de +9%.

Grâce à ces 2 déchèteries **5057 Tonnes** de déchets ont pu être récupérées en 2016.

L'effort de chacun permet ainsi de valoriser de façon efficace les déchets. En parallèle la lutte contre les dépôts sauvages va s'intensifier et les procédures d'identification de leurs auteurs continueront à être menées.

L'agent de déchèterie : une mission majeure au service de la population.

Sur chaque déchèterie communautaire, vos agents de déchèteries veillent au bon fonctionnement de leur site et vous accueillent afin de garantir un tri optimal tout en apportant une réponse à chacun de vos questionnements.

Ils sont le lien incontournable entre les filières de traitement des déchets et la population.

Chaque usager des déchèteries intercommunales

doit ainsi respecter les consignes de tri, ainsi que les instructions réglementaires et sécuritaires délivrées par les agents de la Communauté de Communes. En cas de non-respect répété à l'encontre des agents, des infrastructures publiques et des consignes, un usager pourra se voir interdire l'accès aux déchèteries et son badge sera désactivé.



Les Déchets

LES AMBASSADEURS DU TRI (ADT)



Nos ambassadeurs ont été déployés sur 2 animations en partenariat avec le PIJ. Ces animations avaient pour thématique commune le développement durable et la gestion des déchets. Nos ADT ont ainsi pu mettre en œuvre quelques jeux qu'ils ont élaborés.

La première action s'est déroulée le lundi 03 avril au niveau des HLM Canterrane.



La deuxième action a eu lieu le mercredi après-midi (5 avril) sur Villemolaque.



Différents PIJ du territoire participaient à cette animation.

Tout s'est bien déroulé et nos ADT étaient ravis de cette démarche.



Animation au marché de Thuir



Les Déchets

BILAN DES AMBASSADEURS DU TRI ET PRÉVENTION (au 4 juillet 2017)



- 893 foyers sollicités en porte à porte pour 223 foyers informés (taux de pénétration de 25%).
- Des contrôles de bacs réguliers sur les zones artisanales du territoire.
- La rencontre avec de nombreux professionnels pour la gestion de leurs déchets.
- De nombreux administrés rencontrés en déchèterie et sensibilisés au tri.
- Des contrôles visuels ponctuels réalisés au niveau du quai de transfert de Thuir sur la Collecte Sélective. Cette pratique permet de mettre en avant les secteurs demandant une communication plus soutenue sur la gestion des déchets.
- Des animations sur le marché de Thuir.
- Des stands d'information sur les supermarchés du territoire.
- Des animations en partenariat avec les PIJ des Aspres.
- Participation à la semaine de la parentalité.
- Participation aux portes ouvertes de l'école de Saint Jean-Lasseille.
- Une communication ludique menée au Relais d'Assistante Maternelle de la CC Aspres à Thuir.
- Préparation de l'Olympiade du Tri.
- Des sensibilisations et jeux auprès des TAP de différentes écoles.
- Le traitement systématique des incidents de tri qui sont remontés par les équipes de collecte.
- Des contrôles de bacs tri sélectif avant la collecte réalisée le jour même puis un retour des incidents de tri auprès des administrés concernés (si l'administré est absent une fiche explicative est déposée dans sa boîte aux lettres).
- Des contrôles réguliers sur la qualité du tri des bacs collectifs.
- Des propositions et un suivi sur le déploiement de nouvelles colonnes à verres.
- Suivi et extraction de compost auprès des composteurs partagés du territoire.

Départ de Rémy et Cyril... deux de nos Ambassadeurs Du Tri étaient des volontaires en Service Civique. Leur mission étant terminée, ils vont entreprendre de nouveaux projets... Nous avons été très heureux de les accueillir et sommes ravis de la qualité de leur engagement et de leur dévouement, Nous leur souhaitons une bonne continuation !



Animation PIJ Villemolauque



Animation TAP Fourques



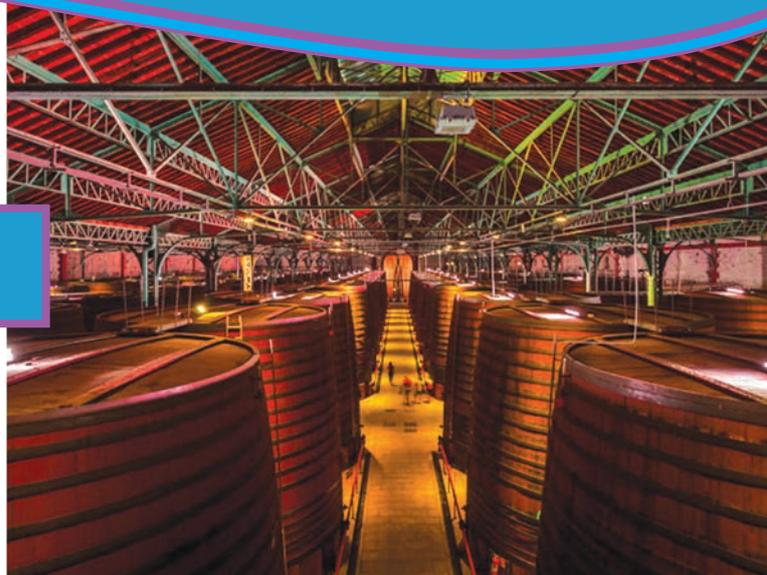
LES CAVES BYRRH

Nicole GONZALEZ
Vice-Présidente en charge du tourisme

**Participez à la sauvegarde
de la cuverie en chêne des Caves Byrrh**

**Participez au projet de sauvegarde des cuves en bois
des Caves Byrrh qui étaient dans les années 1930 la
plus grande cave au monde !**

**Ces 70 foudres ont actuellement plus d'un siècle
d'existence et ont fortement séché.**



Afin de conserver et sauvegarder ce magnifique patrimoine, il est impératif de restaurer l'ensemble des cuves. Cela nécessite un savoir-faire d'anciens maîtres foudriers qui possèdent l'expertise du travail spécifique de gros contenants. Ce travail colossal est à la mesure de l'immensité des cuves et de cette fabuleuse et passionnante épopée.

Devenez les acteurs pour la sauvegarde de ce patrimoine historique des Caves Byrrh avec notamment un fleuron incontesté qui est la plus grande cuve en chêne du monde d'une contenance d'1 million 200 litres !

Aujourd'hui le projet est au stade du diagnostic posé par des maîtres foudriers possédant l'expertise du travail spécifique de gros contenants.

Le chiffrage du travail colossal pour la sauvegarde de la cuverie en chêne s'élève à plus d'un Million d'euros.

**VOUS POUVEZ VOUS AUSSI SAUVER CE MAGNIFIQUE PATRIMOINE ...
FAITES UN DON !**

Par chèque,

adressez vos chèques à :

Fondation du Patrimoine Languedoc Roussillon
2, Bis Rue Jules Ferry 34 000 MONTPELLIER

Ou

Les dons en ligne sont possibles

sur le site internet sécurisé :

www.fondation-patrimoine.org/44386

Votre don donnera lieu à l'émission d'un reçu fiscal qu'il conviendra de joindre à votre déclaration d'impôt.

Pour les particuliers, votre don ouvre droit à une réduction de :

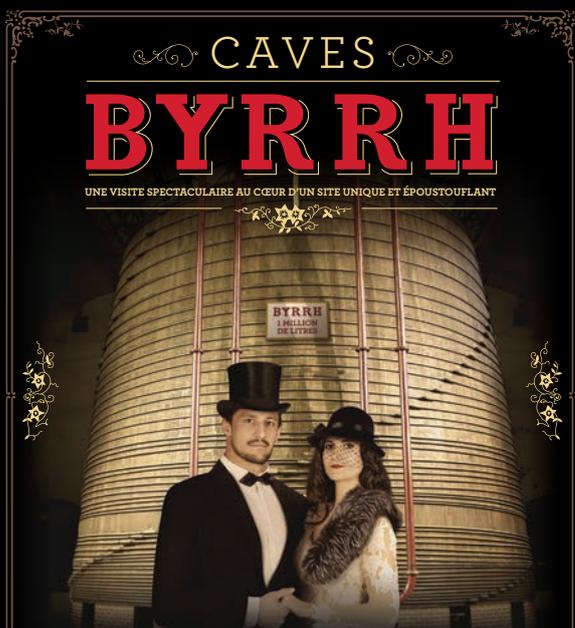
- l'Impôt sur le Revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable. Un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt,
- ou de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50.000 €.
Cette limite est atteinte lorsque le don est de 66.666 €. Un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt

Pour les entreprises,

réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT. Un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt.

CAVES BYRRH

UNE VISITE SPECTACULAIRE AU CŒUR D'UN SITE UNIQUE ET ÉPOUSTOUFLANT



CAVES
BYRRH
UNE VISITE SPECTACULAIRE AU CŒUR D'UN SITE UNIQUE ET ÉPOUSTOUFLANT

REVIVEZ UNE PASSIONNANTE ÉPOPÉE
Découvrez la plus grande cuve en chêne du monde

THUIR
PYRÉNÉES-ORIENTALES

04 68 53 45 86 - WWW.CAVES-BYRRH.FR

VISITE DÉCOUVERTE

Plongez dans l'histoire d'une saga familiale de l'une
des plus grandes entreprises du XX^{ème} siècle.

Toute l'année.

4,5 € / pers et 2 € pour les enfants de plus de 12 ans

Office de Tourisme Aspres-Thuir

www.caves-byrrh.fr - www.aspres-thuir.com
Tél : 04.68.53.45.86 - contact@aspres-thuir.com
Bvd Violet - 66300 THUIR

Expériences

AUX
CAVES

BYRRH

Expérience

NOCTURNE

- Des nuits mystérieuses spectaculaires
- Un spectacle unique
- Une installation vidéo monumentale à la pointe de la technologie

Plus qu'une simple visite, vous ferez un incroyable voyage...

Mai - Juin :
Tous les vendredis
à 20h30 (sur réservation)

Juillet - Août :
Tous les mercredis
et vendredis à 21h30

Septembre :
Tous les s mercredis
et vendredis à 20h30
(autres dates nous consulter)

Tarifs : 14€ par personne / 7€ pour les enfants de plus de 12 ans
Réservation conseillée.

Expérience

THÉÂTRALISÉE

Découvrez les Caves Byrrh autrement,
le savoir-faire des Frères Violet
vous sera dévoilé par des comédiens
professionnels.

de mi-Juillet à mi-Septembre
(relâche 1^{ère} semaine de Septembre)

10€ par personne
5€ pour les enfants de plus de 12 ans



Expérience privilège

COCKTAIL

En visiteur privilégié, découvrez, après une
visite exclusive des Caves Byrrh, l'art de la
mixologie dans un lieu majestueux qui vous
mènera à la conquête des saveurs mythiques.

30€ durée 2h30

17h Visite exclusive des caves Byrrh suivie à 18h30 d'un atelier cocktail.

(Visite VIP + recettes cocktails + bouteille de Byrrh « Grand Quinquina » offertes)
d'Avril à Octobre premier et troisième jeudi du mois

Expérience

CONTÉE

Les visites contées vous entraînent
dans un voyage à travers le temps
pour les enfants mais aussi pour
les grands.

6€ pour les adultes
3€ pour les enfants de plus de 8 ans



Prochainement les Ateliers Cuisine

La concertation organisée sur le territoire a fait apparaître la nécessité de créer des outils communs, au services des acteurs économiques, permettant la promotion des ressources locales. C'est dans cet esprit qu'a été imaginé le projet de création d'un atelier de cuisine pédagogique au premier étage des Caves Byrrh (Hôtel du commerce).

Cette réalisation a été soutenue financièrement par l'Europe dans le cadre des Approches Territoriales Intégrées financées par le FEDER, la Région et le Département.

En termes d'exploitation, les espaces aménagés par la communauté de communes des Aspres sont mis à disposition à titre gratuit de l'office du tourisme, lequel organise les manifestations et évènementiels en partenariat avec les acteurs économiques.

Dans un premier temps, et pour répondre au premier objectif de quête de notoriété, l'OIT Aspres-Thuir envisage de coopérer avec l'association de Chefs cuisiniers « Les Toques Blanches », tous engagés dans une démarche de qualité.



La promotion des évènementiels mis en place dans ce cadre est assurée par l'Office du Tourisme qui est pilote des opérations : plan de communication, billetterie, prise en charge des rémunérations, des matières premières...

La périodicité des ateliers est en cours de discussion avec les Chefs mobilisés autour de ce projet. Un projet de convention a été établi et un projet d'organisation doit être finalisé.

Néanmoins, l'espace dédié aux ateliers de cuisine sera à disposition de tout Chef souhaitant mettre en œuvre une animation particulière. Dans ce cadre, le règlement d'utilisation du site en précisera les contraintes, parmi lesquelles, l'obligation d'utiliser des produits locaux dans la perspective de la promotion des productions locales.

Nouvelle boutique des produits des Aspres "Empreinte Catalane"

Cadeaux – Souvenirs - Produits du terroir
Vaisselles Catalane - Objets Publicitaires Byrrh



Ouvert 7 jours sur 7
de 10h00 à 12h30 et de 14h30 à 19h00

Pour 20€ d'achat dans la boutique 2 entrées gratuites aux Caves Byrrh offertes pour l'expérience découverte.
offre valable jusqu'au 31/08/2017

Info :
Office du Tourisme Intercommunal Aspres-Thuir
Tel : 04.68.53.45.86



Fête des Vignerons 2017



Soirée festive au sein des Caves Byrrh dans l'annexe qui rassemble 30 producteurs de vins des Aspres ou AOP Les Aspres. Restauration sur place avec des assiettes du terroir. Ambiance musicale

Tarif : 7€

Samedi 2 septembre à 18h

Renseignements et réservations : 04.68.53.45.86 ou www.aspres-thuir.com

ACTUS

Les Aspres désormais « Côtes du Roussillon Villages »

Le comité national de l'INAO a validé en mai dernier le classement de la dénomination «Les Aspres» dans l'appellation Côtes du Roussillon Villages «Les Aspres». Un pas de plus vers la reconnaissance de la qualité des productions et des savoir-faire locaux!

LES RANDONNÉES

La Communauté de Communes des Aspres s'est engagée dans l'élaboration d'un schéma de la randonnée pédestre afin de promouvoir la découverte du territoire au vu d'une demande croissante et de conforter ainsi l'attractivité du territoire en tant que destination touristique.

Ce schéma étant validé, il convient désormais d'engager le processus de mise en œuvre des sentiers sur le terrain avec, en préalable, les aspects administratifs et conventionnels. Pour ce faire, elle a décidé d'accueillir des volontaires en service civique en qualité d'Animateur de randonnées pédestres. Ils sont mis à disposition de l'Office du Tourisme Intercommunal Aspres-Thuir et leur objectif est d'aboutir à la création d'un réseau de sentiers de randonnées qui constituera une offre attractive et diversifiée pour un public de passage, en séjour dans les Aspres ou la population locale.

Depuis le 02 Mai 2017, deux volontaires, Aurélie et Hugo ont débuté leur mission sous la tutelle de Pascale DOUTRES de l'Office du Tourisme Intercommunal Aspres-Thuir en collaboration avec la Fédération Française de Randonnée.

Leurs missions sont les suivantes :

- Reconnaître les sentiers de randonnées définis par le bureau d'étude afin de vérifier l'intérêt économique et touristique des tracés choisis ;
- Réaliser les tracés de ces chemins sur carte afin de déterminer les propriétaires de chaque parcelle traversée et s'acquitter des démarches administratives permettant l'obtention d'un droit de passage si besoin ;



- Travailler au balisage et à la valorisation de ces sentiers ;
- Participer à la création de supports de communication destinés au public.

Pour rappel, le service civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général ouvert aux 16-25 ans, élargi à 30 ans aux jeunes en situation de handicap. Accessible sans condition de diplôme, le Service Civique est indemnisé et s'effectue en France ou à l'étranger.

NOS CHANTIERS

La crèche :

Maître d'Oeuvre : Fouad GARTET

Début prévisionnel des travaux : fin 2017

Date de fin des travaux : 1^{er} semestre 2018

Le crèche Claudine Touxagas est située Allée des Droits de l'Enfant à THUIR.

La Communauté de Communes des Aspres souhaite réaliser des travaux sur le site de la crèche afin d'améliorer les conditions de travail de ses agents et répondre aux différentes réglementations en vigueur, ainsi que des aménagements pour améliorer la qualité d'accueil des enfants, en y intégrant aussi l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.



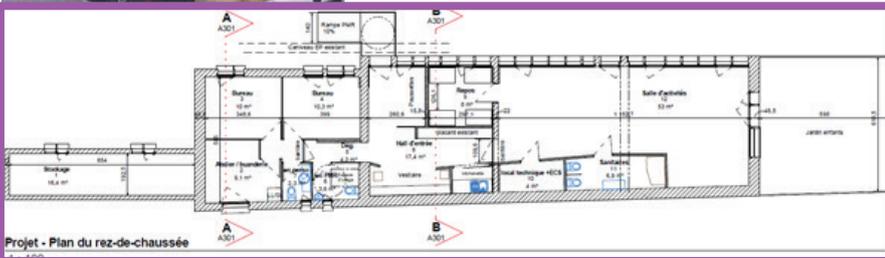
Le RAM :



La Communauté de Communes des Aspres, a souhaité déplacer le relais d'assistantes maternelles actuellement situé dans la Cité administrative au 1^{er} étage (derrière la mairie de Thuir).

Un programme de travaux en concertation avec la Direction du service et les services techniques de la CCA a permis de définir les principales caractéristiques du bâtiment

(implantations, sur la commune, capacité d'accueil, agencement et superficie des pièces, matériels et équipements essentiels à l'usage des lieux...). Il sera donc situé dans l'ancien local EDF, rue Amiral Nabona.



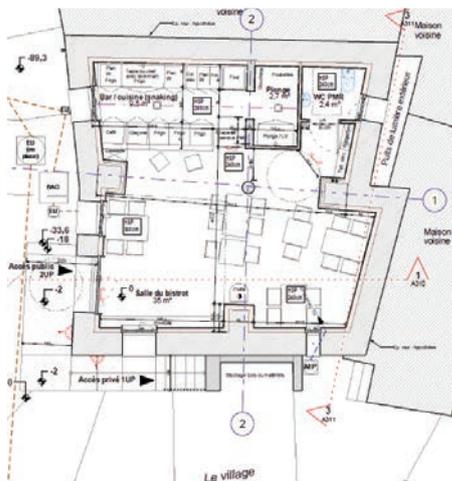
Projet - Plan du rez-de-chaussée

Maître d'Oeuvre : Office d'Architecture Virgile GUENOT

Date début de travaux : septembre/octobre 2017,

Fin des travaux : 1^{er} trimestre 2018

Bistrot de pays Calmeilles



Maître d'Oeuvre :

Office d'Architecture Virgile GUENOT

Date début de travaux : avril 2017

Fin des travaux : 1^{er} trimestre 2018

Le projet consiste en la construction d'un bistrot de pays comprenant les espaces suivants :

- 1 espace de 60 m² environ, aménagé avec un espace de réception (type bistrot) + une cuisinette/ espace de préparation pour restauration « rapide » + WC + réserve de proximité

- 1 ou 2 espaces servant de réserve

La Cohésion Sociale

Pour le maintien à domicile des personnes
âgées ou à mobilité réduite

PORTAGE REPAS

19^{ème} année....

La Communauté de Communes des Aspres assure le portage de repas à domicile sur les 19 communes qui la composent.



Pour qui ?

La priorité est donnée aux personnes âgées ou toute personne affectée par une inaptitude physique ponctuelle.

Il est rappelé que la quasi-totalité des régimes alimentaires particuliers, préconisés pour des raisons médicales, est assurée grâce aux diététiciens œuvrant pour un équilibre alimentaire adapté

Où et quand ?

Tous les jours de la semaine, une moyenne de 80 repas est servie chez nos adhérents.

Les inscriptions se font dans chaque mairie. Les délais de prise en charge sont de 2 jours en moyenne, sauf particularité du régime.

N'hésitez pas à vous reposer sur ce service...

Depuis 2012, le tarif du plateau repas journalier est inchangé cette année encore. Il est de 7,00€ pour un repas normal, et de 7,50€ pour un repas diététique. Ce plateau comprend un repas complet pour **le déjeuner**, un complément pour **le dîner**, et le pain.

Pourquoi ?

N'hésitez pas vous inscrire et vous reposer sur ce service : le repas livré est prêt à être réchauffé, et pour chacun d'entre vous, la visite quotidienne de notre agent de livraison est un vrai + pour le maintien du lien social, et la communication.

Environnement et Nouveauté :

La Communauté de Communes des Aspres et le GIP Coopélog, fournisseur de repas, oeuvrent pour le respect de l'environnement ! Les plateaux de livraison en plastique sont remplacés par des sachets papiers, recyclables, et ne générant quasiment pas de déchets !! Une initiative très bien accueillie par les adhérents.

TÉLÉALARME

De quoi s'agit-il ?

La Téléalarme est un dispositif de transmission d'alarme à distance. Chaque adhérent est doté d'un boîtier spécifique et d'un médaillon à activer en cas d'urgence, permettant d'alerter les secours et la famille dans les plus brefs délais.

Qui peut bénéficier de la téléalarme ?

Toute personne à mobilité réduite ou en situation de dépendance physique (personne handicapée, âgée ou totalement isolée, par exemple).

Le Tarif

Tarif inchangé depuis 2007 : le service est facturé 84€/an à l'adhérent, soit **la moitié du coût réel de la location**. La Communauté de Communes prend en charge le cout résiduel pour les habitants de l'intercommunalité.

En 2016, 210 personnes ont bénéficié du service.

Où se renseigner ? Où retirer un dossier d'inscription ?

Dans les mairies des communes.

BÂTIMENTS : ADAP

Les bâtiments de la communauté
de communes accessibles à tous !



La Communauté de Communes des Aspres s'est engagée dans un programme d'accessibilité en suivant les dernières évolutions réglementaires notamment en s'inscrivant dans un ADAP : Agenda d'Accessibilité Programmé, qui a été déposé en Préfecture pour validation. Ce programme s'inscrit dans la durée, puisqu'il permet aux collectivités d'établir un échéancier de travaux en fonction des coûts.

La Communauté de Communes des Aspres a missionné un organisme de contrôle agréé afin de réaliser les diagnostics d'accessibilité dans les bâtiments recevant du public. Un programme de travaux a été établi sur 3 ans.

VISITE DE M. PASCAL MAILHOS, PRÉFET DE RÉGION À THUIR

Dans le cadre du projet de création
d'un Pôle de Valorisation œnotouristique



Le 30 juin dernier, Pascal MAILHOS, Préfet de Région, est venu à notre rencontre afin d'évoquer l'un des projets structurants porté par la communauté de communes des Aspres : la création d'une école de sommellerie.

A cette occasion il a pu réaffirmer le soutien de l'ensemble des services de l'Etat pour ce projet porteur d'espoir en matière de développement économique.

Ont également participé à cette rencontre, Hermeline MALHERBE, Présidente du Conseil Départemental et Sénatrice, Philippe VIGNES, Préfet des Pyrénées-Orientales, Gilles GIULIANI, sous-préfet de l'arrondissement de Céret et Pierre Aylagas, Président de la communauté de communes Albères, Côte Vermeille Illibéris avec lequel un partenariat a été noué.



UNE CÉRÉMONIE EN L'HONNEUR DE LA CHAMPIONNE DU MONDE DE BOXE, ANGÉLIQUE DUCHEMIN



Angélique Duchemin, Triple Championne de France et Double Championne d'Europe est devenue Championne du Monde WBF Plumes en mai dernier à Royan.

Un parcours exceptionnel qu'a souhaité honorer René OLIVE, Maire de Thuir et Président de la communauté de communes des Aspres, vendredi 23 juin à Thuir, en présence de nombreux thuirinois, d'élus et de collègues d'Angélique, agent de la collectivité.

Cette cérémonie fut également l'occasion de saluer l'engagement et les qualités humaines de Gina sa maman, Présidente du Boxing Club de Thuir.

Une manifestation à la fois émouvante et festive suivie d'un moment de convivialité !

